

Les nouvelles attestations de formation professionnelle permettent à des personnes n'ayant pas le niveau pour effectuer un CFC d'obtenir un diplôme reconnu, dans vingt-six métiers. Le canton de Genève veut les promouvoir.

On peut former des jeunes à différents métiers en deux ans

Le CFC? Une formation généralement jugée de grande valeur, mais qui n'est pas à la portée de tout le monde. «De nombreux jeunes sont très habiles de leurs mains, mais n'ont pas les résultats scolaires qui leur permettraient d'entreprendre un apprentissage», remarque Djemâa Chraïti, directrice d'Interface Entreprises, une structure cantonale destinée à appuyer les entreprises en matière de formation professionnelle. Raison pour laquelle la Confédération a mis sur pied un nouveau type de formation en deux ans, donnant droit à une Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Elle s'adresse à des jeunes ou des adultes qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas en mesure d'entreprendre une formation en trois ou quatre ans. Encore mal connue, cette formation fera l'objet d'une conférence lors du salon Solutions RH, le 29 octobre (voir ci-dessous).

Cent quarante-quatre contrats de ce type ont été signés en 2009 à Genève, notamment dans la vente, la maintenance automobile et l'hôtellerie-restauration. Pas assez, selon le canton, qui veut porter ce chiffre à deux cent cinquante l'année prochaine. «Il existe toute une série d'activités qui correspondent à ce niveau de compétences», affirme Freddy Bourquin, d'Interface Entreprises. Vingt-six métiers peuvent ainsi faire l'objet d'une telle formation (lire ci-dessous). Interface Entreprise a lancé une campagne de promotion pour le faire savoir auprès des associations professionnelles, des entreprises et de la fonction publique.

Coups de cœur

Pourquoi un employeur engagerait-il quelqu'un sous ce régime? Il permet d'employer des jeunes ayant un profil intéressant, mais qu'il aurait été difficile de prendre en apprentissage, en raison de leurs difficultés scolaires. Certains employeurs sont également sensibles à l'aspect social. «On nous dit très souvent: moi non plus, je n'étais pas très scolaire plus jeune et on m'a donné ma chance. Je peux faire la même chose à mon tour», raconte Gergory Yemin, l'un des deux responsables de la campagne. «Et parmi les candidats à ces formations, il y a souvent des jeunes fabuleux, extrêmement



Oui, gardien de cheval est bien une profession que l'on peut apprendre!

motivés. Les employeurs nous relatent souvent de vrais coups de cœur».

Une attestation fédérale peut être un premier pas vers un CFC. On considère qu'elle correspond à la première année d'apprentissage. Pour autant que ses notes soient suffisantes, son détenteur peut passer en deuxième année d'apprentissage. «Cela permet à ces jeunes de prendre confiance en eux, de se dire qu'ils sont capables de réussir quelque chose», remarque Marie-Hélène Vera, l'autre organisatrice de la campagne.

Soutien administratif

L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a présenté à la Confédération une demande de financement pour un projet de soutien aux employeurs engageant des jeunes sous ce régime. «Interface entreprise s'occupera de tout ce qui est administratif (autorisation de former, etc.) et dispensera aux employeurs la formation exigée pour être reconnus comme formateur, directement dans l'entreprise», explique Djemâa Chraïti. «Nous leur proposons également des candidats, que nous suivons pendant leur formation. Les employeurs n'ont à s'occuper que du côté pratique de la formation en entreprise».

Les milieux professionnels soutiennent ces formations, même si certaines branches tardent à engager des jeunes sous ce régime. «Le taux de réussite aux examens est excellent, il se monte à 92%», remarque Pierre Weiss, vice-président du Conseil interprofessionnel de la formation, un organisme groupant le canton, le patronat et les syndicats. «Cela permet de qualifier des personnes qui, autrement, seraient au mieux devenues des manœuvres, alors même que ce type de poste a tendance à disparaître. Il serait bon que les diver-

ses branches professionnelles réfléchissent à la possibilité de créer des formations de ce type dans leurs différents métiers».

■ Pierre Cormon

La conférence «Une formation professionnelle en deux ans avec attestation, tout le monde y gagne!» sera donnée par Michel Fior, responsable de projet à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Elle se déroulera mercredi 29 octobre entre 17 h. et 17 h. 30 dans le cadre du Salon solutions ressources humaines, à Palexpo. Un apéritif aura lieu dès 16 heures sur le stand d'Interface Entreprises. L'entrée au salon est payante (voir les tarifs sur le site salon-rh.ch)

Les professions concernées

Plusieurs pôles ont été définis:

■ Pôle commerce

Assistant de bureau, assistant du commerce de détail

■ Pôle services-hôtellerie / restauration

Logisticien, employé en cuisine, aide en boucherie et charcuterie, employé en hôtellerie, employé en restauration, praticien en denrées alimentaires, employé en industrie laitière

■ Pôle technique

Assistant en maintenance d'automobiles, praticien en mécanique, praticien en pneumatiques, praticien en matières synthétiques

■ Pôle construction

Aide menuisier, aide constructeur métallique, aide poly-bâtiisseur, aide en technique du bâtiment, assistant constructeur de voies de communication

■ Pôle nature et environnement

Fleuriste, gardien de cheval, agropraticien

■ Pôle santé et social

Employé en intendance

Et par la suite:

Opérateur en horlogerie, assistant en traitement de surface, aide mouleur, aide maçon.

Dans les cantons de montagne existe également l'assistant en remontées mécaniques.